



## Assemblée générale

Soixante-quatrième session

Documents officiels

Distr. générale  
24 novembre 2009  
Français  
Original: anglais

---

### Deuxième Commission

#### Compte rendu analytique de la 2<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 5 octobre 2009, à 10 heures

*Président* : M. Park In-kook . . . . . (République de Corée)

### Sommaire

Déclaration du Président

Déclaration de la Vice-Secrétaire générale

Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

Débat général

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



*La séance est ouverte à 10 h 15.*

### **Déclaration du Président**

1. **Le Président** dit que les nombreuses crises mondiales extrêmement graves que l'on connaît actuellement compromettent les efforts que fait la communauté internationale pour l'avènement de la paix et de la prospérité mondiale, et risquent de réduire à néant des décennies de développement. Les nations doivent donc trouver un terrain d'entente et agir ensemble. Le débat général en séance plénière a maintes fois rappelé l'importance du multilatéralisme et de l'action collective. Comme divers représentants l'ont dit, le moment est venu de renouveler le multilatéralisme et de rendre l'action des Nations Unies plus résolue et mieux unifiée. Bon nombre des grands problèmes actuels relèvent bien du mandat de la Commission. Les États Membres doivent aplanir leurs divergences de vues et travailler ensemble pour dégager des solutions communes et préciser une trajectoire de développement durable. La tâche est redoutable, mais moyennant l'élan politique actuel elle peut être accomplie. Le Bureau de la Commission et le Secrétariat travailleront sans relâche pour faciliter la tâche de la Commission.

2. Le changement climatique est la grande question du vingt et unième siècle. Le Sommet sur le changement climatique, tenu en septembre 2009, a bien montré la gravité du réchauffement mondial et qu'il était urgent d'agir. Comme le Secrétaire général l'a dit lui-même, ne pas parvenir à un large accord à la quinzième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la cinquième session de la Conférence des Parties faisant office de réunion des Parties au Protocole de Kyoto, qui se tiendront à Copenhague en décembre 2009, serait moralement inexcusable, économiquement myope et politiquement malavisé. La Commission doit donc lancer un appel ferme aux États pour qu'ils réussissent à adopter à cette réunion un accord permettant de remédier au changement climatique mondial. Le Bureau et le Secrétariat organiseront plusieurs manifestations parallèles portant sur le changement climatique.

3. La crise financière mondiale montre amplement qu'il est urgent de relancer le système financier international. Malgré certains signes de reprise, dans beaucoup de pays la crise est loin d'être terminée. La Commission doit adresser au monde un message clair

sur les meilleurs moyens d'amortir les effets de la crise et de tracer la voie à suivre pour rendre plus équitable et plus stable l'ordre économique et financier international. Pour prévenir le retour de crises similaires à l'avenir, plusieurs initiatives mondiales ont été présentées afin de corriger les failles profondes de cet ordre international. La Commission doit éviter les chevauchements d'activité et valoriser au mieux les synergies entre ces initiatives, tout en reflétant fidèlement les vues de tous les États Membres.

4. La communauté internationale se prépare à tenir en septembre 2010 une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale afin d'examiner les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et elle doit réfléchir aux enseignements dégagés et envisager comment cette réunion serait de nature à renforcer le soutien international apporté à ces objectifs.

5. Les prix des denrées alimentaires se sont certes stabilisés mais la crise alimentaire mondiale se poursuit. Les pénuries vivrières risquent d'être catastrophiques, car elles toucheront rapidement un grand nombre de personnes. Il est essentiel de dégager des solutions humanitaires plus efficaces, mais la question de la sécurité alimentaire doit être traitée dans une perspective à long terme, en privilégiant un développement agricole durable. À ce sujet, le Président se félicite de la décision prise par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de convoquer à Rome en novembre 2009 un sommet mondial sur la sécurité alimentaire.

6. Les grandes questions qu'examinera la Commission feront l'objet, dans un avenir proche, d'une grande réunion mondiale. Il espère qu'en suivant une démarche constructive la Commission sera à même de contribuer à cette grande réunion en apportant des idées nouvelles et en exhortant les pays à agir.

7. Enfin, le bureau de la Commission et le Secrétariat organiseront une série de manifestations parallèles durant la session. Les participants aux réunions seront choisis sur la base d'une représentation géographique équilibrée, de leur expérience et leurs vues. Les détails pratiques de ces manifestations seront bientôt publiés. Le Président espère que toutes les délégations pourront participer activement et de façon constructive à ces réunions.

## Déclaration de la Vice-Secrétaire générale

8. **M<sup>me</sup> Migiro** (Vice-Secrétaire générale) dit que si l'économie mondiale se stabilise enfin, la reprise sera difficile et le chômage demeure élevé partout dans le monde. La crise aura eu pour effet de plonger 100 millions de personnes de plus dans la pauvreté avant la fin de l'année. Le virus de la grippe H1N1 a été repéré dans 180 pays et il se propage rapidement.

9. Le changement climatique demeure l'un des grands problèmes du moment. Les pays développés ont reconnu qu'il leur appartient de prendre des mesures radicales pour réduire leurs propres émissions et pour apporter un soutien financier et technologique aux pays en développement pour qu'ils s'adaptent au changement climatique et en réduisent les effets.

10. Alors que les dirigeants du Groupe des Vingt (G-20) ont pris des décisions qui ont joué un rôle important dans l'atténuation de l'acuité de la crise financière, un processus de décision faisant intervenir un plus grand nombre de pays serait d'importance critique pour assurer la bonne application des décisions et mettre en place un cadre réglementaire équitable et équilibré. Il faut donc officialiser la collaboration entre le Groupe des Vingt et les Nations Unies.

11. Divers organismes des Nations Unies travaillent actuellement à la solution de la crise alimentaire, s'efforcent d'empêcher le retour du protectionnisme et cherchent à progresser pour faire aboutir le cycle de Doha. L'Initiative pour une économie verte repose sur l'hypothèse de travail qu'investir dans les secteurs écologiques serait profitable à la fois sur le plan économique et sur le plan environnemental. D'autres initiatives portent sur le travail décent, la protection sociale, l'innovation technologique, les incitations à investir et le renforcement des cadres juridiques. Des travaux sont aussi en cours au plus haut niveau pour faire en sorte que les groupes pauvres et vulnérables puissent mieux s'exprimer et pour contribuer à la démarginalisation juridique des pauvres.

## Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

12. **M. Sha Zukang** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) dit que les crises multiples qui compromettent le développement ont également des retombées sur la paix, la sécurité et les droits de l'homme. La crise financière et économique

mondiale est la plus grave des 70 dernières années; elle complique encore la crise de l'énergie, celle de la sécurité alimentaire et celle du changement climatique. Les conséquences ont été formulées clairement par le système des Nations Unies, et elles sont alarmantes. Les faits montrent qu'en 2009 le volume du commerce mondial diminuera pour la première fois depuis 27 ans; le chômage aura augmenté dans le monde; le produit intérieur brut (PIB) mondial baisse; la pauvreté touchera 100 millions de personnes de plus que ce qu'on avait prévu avant la crise. L'offre de ressources naturelles, déjà tendue, risque de l'être davantage encore; et les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement prendront du retard, ce qui frappera surtout les groupes pauvres et vulnérables. En dépit d'une coopération internationale exceptionnelle et de certains signes de reprise, il ne faut pas s'abandonner à la complaisance. Il ne faut pas abandonner l'idée de mesures concertées. En outre, le plan de relance ne doit pas se borner aux politiques budgétaire et monétaire.

13. La relance doit être durable et « verte », et elle doit progresser de façon intégrée dans la solution des multiples crises. Le Département des affaires économiques et sociales a donné son appui à un appel mondial à une nouvelle donne « verte » en faveur du développement durable, ce qui devrait rendre possible d'importants investissements propres à transformer la production et l'utilisation de l'énergie, assurer l'acquisition et les transferts de compétences pratiques, et créer des millions d'emplois « verts » dans les pays développés comme dans les pays en développement. Plus largement, la réponse à la crise doit correspondre à des investissements à long terme dans la production d'énergie propre, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, afin d'engendrer des progrès concrets vers la réalisation des objectifs de développement et d'amélioration du climat, qui doivent aller de pair. Le récent accord conclu au G-20 visant à mettre en place les conditions d'une forte croissance, durable et équilibrée, est bienvenu, s'il signifie la poursuite d'une trajectoire de croissance mondiale à émissions réduites et une croissance élevée pour les pays en développement. C'est ce que préconise l'étude « La situation économique et sociale dans le monde » 2009, et les documents de politique correspondants publiés par le Département des affaires économiques et sociales, qui sont conçus pour aider les États Membres à parvenir à un accord à Copenhague, en décembre, lors de la

Conférence sur le changement climatique. La Commission sera également saisie du rapport du Secrétaire général sur le changement climatique et ses conséquences possibles pour la sécurité, qui montre que le développement durable est le moyen le plus efficace de réduire les menaces et un moyen particulièrement important de renforcer la capacité d'adaptation des pays les plus vulnérables.

14. Il faut s'attaquer aux origines systémiques de la crise et s'efforcer sans relâche de réformer l'architecture financière internationale. Il est urgent en outre de renforcer les cadres institutionnels de façon à amortir l'impact potentiel des flux de capitaux fébriles et le dérèglement des marchés. Les mesures importantes annoncées par le G-20 doivent être incorporées aux lois nationales. De plus, il est difficile de rendre l'économie mondiale mieux équilibrée sans réexaminer aussi le système mondial de réserve à plus long terme.

15. Le Département préconise de longue date de retenir le cadre multilatéral pour une action visant une croissance équilibrée et durable, et il faudrait pour cela accélérer notablement la réforme de la gouvernance économique mondiale. En effet, les pays en développement doivent s'exprimer dans les institutions financières multilatérales, participer à leurs travaux pour que celles-ci voient leur légitimité et leur efficacité garanties. Le grave manque de cohérence entre le système commercial international et le système monétaire et financier international doit également être corrigé.

16. Le protectionnisme risque de retarder la reprise mondiale, car le commerce international demeure une source importante de financement pour les pays en développement. Toutes les parties doivent s'engager sérieusement à mener à son terme le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha pour le développement en 2010, et veiller à ce qu'il ait bien une perspective développementale. Il faut également éliminer les obstacles au transfert d'écotechnologie susceptible d'atténuer le changement climatique qu'imposent les droits de propriété intellectuelle.

17. Il importe de veiller à ce que les pays les plus pauvres non seulement profitent de la relance mondiale mais y contribuent, en leur donnant des moyens de financer adéquatement leur développement. Il engage instamment les pays donateurs et les organisations internationales à intensifier l'allègement de la dette, à

préserver l'aide publique au développement (APD) et à assurer des apports de ressources opportuns, stables et efficaces. Dans l'actuelle crise, il importe aussi de développer des formes novatrices de financement étant donné le potentiel existant de financement à grande échelle.

18. L'emploi et la protection sociale sont essentiels, non seulement pour maîtriser les effets négatifs de la crise, mais aussi pour réduire la pauvreté. La création d'emplois et un travail décent pour tous – thème de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté – sont essentiels pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement mais aussi pour protéger et augmenter les gains acquis sur le front de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes, dont on sait le rôle critique dans le développement. L'action en cours visant à surmonter la crise doit prévoir des investissements attentifs à la problématique hommes-femmes dans l'équipement physique et social ainsi que dans la création d'emplois, et cette action doit tenir compte aussi bien du travail rémunéré que non rémunéré.

19. Les organismes du système des Nations Unies travaillent ensemble pour tenter de résoudre les difficultés multiples en mettant en œuvre neuf initiatives communes nouvelles, qui servent de cadre stratégique à la réponse du système des Nations Unies à la crise financière et économique mondiale. L'Organisation des Nations Unies tente déjà de relever le défi d'une réforme approfondie du système économique et financier mondial. La Déclaration de Doha sur le financement du développement, adoptée à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui s'est tenue en novembre et décembre 2008 à Doha, et le texte issu de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui a eu lieu en juin 2009 à New York, soulignent l'importance d'une gouvernance mondiale sans exclusive. Il espère que la Commission entretiendra cet élan. Il est urgent d'appliquer ces deux textes.

20. La Commission aura aussi la possibilité, à la présente session, de poursuivre le travail qu'accomplit l'Assemblée générale dans la promotion d'une plus grande cohérence du système des Nations Unies. Son Département travaille avec d'autres entités des Nations Unies pour mettre au point de nouvelles propositions

visant à améliorer la gouvernance des activités opérationnelles, comme l'Assemblée l'a demandé. Il est plus urgent que jamais d'assurer une meilleure appropriation nationale et de maximiser l'impact des activités opérationnelles, car la crise économique déclenche de nouveaux besoins dans les pays en développement et compromet la base financière de l'action des Nations Unies.

21. L'Organisation doit rester pleinement engagée, sur le plan national, régional et international, pour être en mesure d'enrayer la déperdition des gains acquis sur le front du développement, et saisir l'occasion d'édifier, pour le monde entier, un avenir plus équilibré, plus stable, plus prospère et plus viable à terme. Ce faisant, l'Organisation doit coordonner l'action de toutes les parties prenantes, les pays développés et en développement, la société civile, le secteur privé et les organisations internationales. Avec son équipe, il fera tout pour faciliter l'important travail accompli par la Commission, et est entièrement au service de celle-ci.

### Débat général

22. **Le Président** invite la Commission à commencer son débat général.

23. **M. Mohamad** (Soudan), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que les effets de la crise financière et économique mondiale continuent à se manifester dans les pays en développement, révélant l'existence de graves problèmes multidimensionnels qui affectent l'économie et la population de ces pays, compromettent des gains difficilement acquis dans le passé et plonge des millions de personnes dans la pauvreté. En 2009 et 2010 le taux mondial de chômage devrait rester supérieur à 6 %. Dans le pire des scénarios, on craint que six millions de personnes de plus se trouvent au chômage. En outre, on estime qu'en 2009, 53 millions de personnes tomberont au-dessous du niveau de pauvreté et que le nombre des personnes sous-alimentées augmentera de plus de 105 millions. C'est pourquoi il faut prêter attention à tous les aspects de la coopération pour le développement, en particulier aux besoins spéciaux de divers groupes de pays : les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement, les pays africains, les pays à revenu intermédiaire, les pays à faible revenu et les pays sortant d'un conflit.

24. Ce sont les pays en développement qui subissent de plein fouet les effets de la crise alors qu'ils n'en sont pas responsables. La récente Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement a été une étape importante mais beaucoup reste encore à faire. D'importantes nouvelles ressources financières additionnelles doivent être trouvées en priorité en faveur des pays en développement. En outre, les pays développés doivent tout faire pour honorer leurs engagements dans des domaines tels que l'allégement de la dette, l'APD, la création de capacités et le transfert de technologie afin d'aider les pays en développement à remédier aux effets de la crise et à assurer à long terme leur croissance et leur développement. La Commission doit veiller à un suivi énergique du texte issu de la Conférence, tant aux Nations Unies que dans les institutions financières internationales compétentes. Le Groupe des 77 espère voir commencer un travail notable au sein du Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale, créé pour assurer le suivi des questions analysées dans le texte final de la Conférence.

25. La crise actuelle montre assez qu'il est urgent de procéder à une réforme importante et complète du système et de l'architecture économiques et financiers internationaux, notamment en révisant les mandats, en examinant le champ d'application et en repensant la gouvernance des institutions financières internationales, qui doivent plus clairement s'orienter vers le développement. Le Groupe des 77 continuera à préconiser des réformes ouvertes, sans exclusive et transparentes.

26. La question de la sécurité alimentaire demeure critique sur le plan mondial. Pour réussir, les stratégies de lutte contre la faim doivent promouvoir des institutions plus efficaces et plus responsables, une meilleure stabilisation des marchés mondiaux, un accès plus large des pays en développement aux marchés des produits agricoles, l'élimination des subventions versées par les pays développés, un investissement durable dans la production et la recherche agricole, et un soutien ciblé à la progression du secteur agricole des pays en développement. Les marchés des produits de base doivent être stabilisés et ne doivent pas être le jouet de la spéculation et de l'instabilité.

27. Le Groupe des 77 accueille avec satisfaction l'inscription d'un point supplémentaire sur le

développement agricole et la sécurité alimentaire; il approuve aussi la décision de convoquer à Rome en novembre 2009 le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire; il remercie le Brésil de son offre d'accueillir un sommet sur le développement durable en 2012, et il espère que la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud sera couronnée de succès à Nairobi en décembre 2009.

28. Les pays développés doivent manifester la volonté politique et la flexibilité voulues pour sortir de l'impasse actuelle des négociations commerciales internationales, afin de parachever en 2010 le Cycle de Doha et de réaliser ainsi rapidement un régime orienté vers le développement qui réponde avec succès aux besoins des pays en développement. Les pays développés doivent également honorer les engagements qu'ils ont pris dans la Déclaration ministérielle de Hong Kong.

29. Le représentant du Groupe des 77 appelle les pays développés à s'engager, aux termes du Protocole de Kyoto, pour les périodes faisant suite à 2012; il engage instamment la communauté internationale à aider les pays en développement à répondre aux conséquences du changement climatique et à les aider à satisfaire leurs besoins d'adaptation au changement climatique. La solution de la crise du climat doit faire partie intégrante de la réalisation de l'ensemble des objectifs de développement durable. Le Groupe est soucieux de travailler avec toutes les délégations pour que des résolutions et des décisions orientées vers l'action soient adoptées, et qu'elles répondent, avec l'urgence, la certitude et les ressources voulues, aux grands problèmes qui se posent.

30. **M. Örnéus** (Suède), parlant au nom de l'Union européenne, des pays candidats – la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie –, des pays du processus de stabilisation et d'association – l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie –, ainsi que de l'Arménie, de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine, dit que la crise économique et financière mondiale actuelle a été aggravée par les effets défavorables du changement climatique. Les perspectives de réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international et notamment les OMD sont compromises. Les signes de reprise sont encore provisoires, et ne sont pas observés dans tous les pays. La Commission doit donc s'attacher à répondre à la crise et à remédier à son impact sur le

développement. Ces délibérations offrent l'occasion d'examiner les différentes politiques possibles pour aider les plus vulnérables et empêcher le retour de la crise; elles offrent aussi la possibilité d'adopter de nouvelles démarches, notamment une reprise « verte » et de nouvelles technologies permettant une croissance peu gourmande en carbone. La Commission pourra à cet effet s'appuyer sur les débats qui ont eu lieu au cours de plusieurs grandes réunions récentes des Nations Unies, et sur les textes qui en sont issus. Ses délibérations profiteront aussi des textes issus des travaux d'autres instances compétentes.

31. L'Union européenne s'est engagée à soutenir la reprise économique et le développement à long terme des pays en développement. Elle honorera ses engagements d'APD et réaffirme que c'est le principe de l'efficacité de l'aide qui doit guider tous les acteurs du développement. L'Union reste très attachée à l'Afrique et continuera à conforter les changements positifs observés dans ce continent depuis une dizaine d'années.

32. L'Union européenne a pris une position ferme contre le protectionnisme et continue à militer pour une plus grande libéralisation des échanges internationaux et une plus grande intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral. D'autres devraient suivre son exemple et offrir à tous les pays les moins avancés l'entrée de leurs produits sur les marchés des pays développés en franchise de droit et sans quota. L'aide pour le commerce est un élément essentiel pour aider les pays en développement les plus pauvres à desserrer les contraintes qui pèsent sur leur propre potentiel commercial. Le soutien public à la relance de l'activité du secteur privé dans l'Union européenne en 2009 et 2010 représenterait environ 5 % du PIB total des pays de l'Union, et cela devrait aider à apporter une impulsion aux exportations des pays en développement.

33. Pour que la reprise soit durable et donne un emploi décent à tous, il faut veiller à ce que les marchés du travail fonctionnent sans exclusive, que des politiques actives d'intervention sur le marché du travail soient suivies, et que des programmes visant une éducation et une formation de qualité soient mis en œuvre dans tous les pays. Avec le retour de la croissance, les pays doivent veiller à une reprise rapide de l'emploi. À ce propos, l'Union européenne accueille avec satisfaction le Pacte mondial pour l'emploi

récemment adopté par l'Organisation internationale du Travail (OIT).

34. La réforme en cours des systèmes de gouvernance des institutions financières internationales représente un élément important de la politique de croissance durable et de stabilisation du système financier. L'Union européenne reconnaît qu'il faut donner aux pays actuellement sous-représentés dans les institutions de Bretton Woods, une meilleure possibilité de s'exprimer, des quotas plus importants et une meilleure représentation, et l'Union soutient donc le processus de réforme allant dans ce sens.

35. Les ressources naturelles vivantes, indispensables pour la vie humaine et le développement, sont de plus en plus en péril. Alors qu'un objectif de réduction du rythme de diminution de la diversité biologique avait été fixé pour 2010, une perte considérable et pour l'essentiel irréversible de cette diversité se poursuit. Les sociétés doivent changer leur mode de production et de consommation pour qu'un développement durable puisse se réaliser. Après les accords auxquels est parvenue la Commission du développement durable à sa dix-septième session en mai 2009, l'Union européenne attend avec intérêt le prochain cycle d'application. L'Union européenne accueille avec satisfaction la proposition de tenir une réunion de haut niveau sur le développement durable en 2012 et participera activement au débat à ce sujet. Pour qu'un pareil événement soit efficace, il faut un large accord de l'Assemblée générale.

36. On se trouve au seuil d'une transition majeure à un modèle d'économie mondiale à faible consommation de carbone. Il faut trouver et appliquer des politiques visant à remédier au changement climatique, à éliminer la pauvreté et à assurer la compétitivité économique. Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont les conditions de l'offre d'une quantité suffisante d'énergie durable et de la lutte contre le changement climatique. Le moment est venu pour la communauté internationale de s'engager à limiter le réchauffement mondial à 2° C au maximum. En même temps, il faut une adaptation aux conséquences négatives du changement climatique et il faut offrir aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables une aide rapide et adéquate permettant de le faire.

37. L'Union européenne est satisfaite de la détermination manifestée par les dirigeants du monde

entier lors du récent Sommet sur le changement climatique, où ils ont demandé que l'on s'occupe d'urgence du changement climatique, et elle salue le soutien qu'ils ont donné à une action et un financement accrus. Les négociations doivent s'accélérer pour que l'on parvienne, à la Conférence sur le changement climatique qui se tiendra à Copenhague, à un accord ambitieux, mondial et complet. L'Union européenne est prête à s'engager de façon positive dans les discussions sur le projet de résolution correspondant et à apporter à la Conférence une contribution constructive.

38. L'aide aux pays les moins avancés demeure pour l'Union européenne une priorité. Le nouveau Dispositif mondial d'alerte à l'impact et à la vulnérabilité (GIVAS) apportera une impulsion aux efforts collectifs déployés pour suivre l'impact de la crise sur les plus vulnérables. La sécurité alimentaire est une exigence fondamentale du bien-être et du développement économique et social de toute société, et la faim et la malnutrition retentissent gravement sur le sort des générations futures. Il importe donc de réfléchir à des efforts soutenus à long terme pour assurer à tous la sécurité alimentaire. L'Union européenne est prête à intervenir rapidement en cas d'urgence humanitaire. Elle a accueilli avec satisfaction l'initiative relative à la sécurité alimentaire entérinée par le Groupe des Huit (G-8), réuni au sommet à L'Aquila (Italie) en juillet 2009, ainsi que les engagements pris de mobiliser 20 milliards de dollars sur trois ans. Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire qui va avoir lieu prochainement et auquel l'Union européenne attache une grande importance, devrait avoir un objectif politique suprême bien clair : lancer un nouveau système de gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale. Il est également indispensable, pour le développement social et économique, que l'on réduise le risque de catastrophe et que l'on accélère l'application du Cadre d'action de Hyogo.

39. Beaucoup d'enfants ont du mal à obtenir des soins de santé adéquats et à être inscrits dans un établissement scolaire en raison de l'absence de preuve officielle de leur existence, et de nombreux travailleurs pauvres risquent d'être exploités, quand ils dépendent de leur emploi dans le secteur non structuré. L'émancipation juridique des pauvres n'est pas seulement nécessaire, elle est également un moyen efficace d'aider les individus et les groupes à sortir de la pauvreté. L'Union européenne appuie l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour à ce sujet.

40. La ratification par 137 pays de la Convention des Nations Unies contre la corruption illustre la détermination de la communauté internationale à lutter contre la corruption. L'Union européenne attache une grande importance à la troisième session de la Conférence des États parties à la Convention qui se tiendra en novembre 2009 à Doha et appelle tous les États parties à adopter un mécanisme efficace, transparent et inclusif d'examen.

41. L'Union européenne accueille avec satisfaction l'appui ferme et unanime que l'Assemblée générale a donné à la création d'une nouvelle entité chargée de la problématique hommes-femmes dans le système des Nations Unies et elle est prête à travailler avec d'autres États Membres pour préciser les derniers détails à définir. Elle attend avec un vif intérêt la célébration du quinzième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement et l'examen ministériel annuel du Conseil économique et social en 2010, qui porteront sur l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes.

42. La réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale qui se tiendra en septembre 2010 sera l'occasion de réunir les énergies pour le trajet final, avant 2015, date butoir pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Des progrès ont été faits à ce sujet, mais ils sont inégaux et ont été compromis par les nombreuses crises mondiales actuelles. Il faut donc un solide engagement mondial de lutter contre la pauvreté. Plusieurs des questions que la Commission examinera affectent directement la capacité des pays de réaliser les OMD.

43. L'Organisation des Nations Unies doit renforcer ses activités opérationnelles pour qu'elles soient plus efficaces et aident mieux les pays en développement à réaliser leurs priorités nationales. La Commission pourrait s'appuyer sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles et sur les débats antérieurs et résolutions déjà adoptées concernant la cohérence à l'échelle du système. L'Union européenne espère voir ce travail se poursuivre.

44. Enfin, l'Union européenne approuve l'intention du Président d'améliorer encore les méthodes de travail de la Commission. La rationalisation de son programme de travail devrait se poursuivre tout comme celle de la répartition des tâches entre l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. Des manifestations spéciales jouent un rôle important dans

l'amélioration des délibérations de la Commission mais le programme de travail déjà lourd de celle-ci ne doit pas être encore surchargé par des manifestations toujours plus nombreuses. L'Union européenne est favorable au programme de travail établi. La Commission devrait achever ses travaux à temps pour que la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et la Conférence de Copenhague sur le changement climatique, toutes deux prévues en décembre 2009, en prennent connaissance.

45. **M. Wolfe** (Jamaïque), parlant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) dit que dans sa région la crise économique a eu de graves incidences. On y a observé une baisse brutale des recettes touristiques, des entrées de transferts de fonds des travailleurs migrants ainsi que des cours des produits de base et de leur demande. Le chômage est monté en flèche. Alors que dans les pays développés on relève des signes de reprise, la crise ne fait que commencer dans les Caraïbes et le pire est sans doute encore à venir.

46. Le G-20 n'est pas parvenu à prendre en compte les besoins des petits pays très endettés classés parmi les pays à revenu intermédiaire. Le G-20 a supposé, par erreur, que ces pays n'avaient pas besoin d'une aide internationale. Or le PIB par habitant est un indicateur insuffisant pour déterminer l'accès au financement concessionnel. Des critères plus larges devraient être utilisés. La CARICOM accueille donc avec satisfaction le résultat de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement, qui a été l'occasion pour les petits pays vulnérables de contribuer au débat mondial sur des questions préoccupantes. Il faut rapidement assurer le suivi de ces questions, car la fourniture de ressources nouvelles pour aider les pays en développement et l'évaluation des critères permettant de mesurer la viabilité économique préoccupent les pays à revenu intermédiaire.

47. Lors de la Conférence sur le changement climatique qui aura lieu bientôt à Copenhague, la CARICOM ne pourrait approuver un accord qui ne comprendrait pas des engagements concrets sur l'adaptation au changement climatique et la réduction de celui-ci, sur la création de capacités, sur le transfert de technologie et sur la fourniture de ressources financières pour aider les pays en développement à résoudre le problème du changement climatique. Il est



impératif de préserver la viabilité des petits États insulaires en développement.

48. la CARICOM trouve des motifs de satisfaction dans l'inscription à l'ordre du jour d'un point sur l'agriculture et la sécurité alimentaire qu'examinera la Commission.

49. **M. Acharya** (Népal), parlant au nom des pays les moins avancés, dit que la crise financière ne doit pas compromettre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et que l'examen de l'état d'avancement de cette réalisation, en 2010, doit prêter l'attention voulue au sort des pays les moins avancés. Les programmes nationaux de relance et les programmes de relance économique du Groupe des Vingt sont trop fragiles pour couvrir les besoins particuliers des pays les moins avancés. Les mesures qui introduisent des distorsions ou les mesures protectionnistes figurant dans ces programmes de relance, qui affectent les pays les moins avancés, doivent être abandonnées.

50. La Déclaration de Bruxelles et le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 doivent être appliqués avec diligence pendant le temps qui reste; il en va de même du Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et les pays de transit, ainsi que du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement et la stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

51. Il faut absolument parvenir à Copenhague à un accord sur le changement climatique, et il faudra accorder une attention particulière aux petits États insulaires et à ceux qui se trouvent dans la zone de fonte des glaces de l'Himalaya. Un processus préparatoire concerté doit être lancé, pour aboutir à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, prévue en 2011.

52. La crise alimentaire mondiale devrait être résolue par une augmentation de l'offre de denrées alimentaires et par le développement agricole durable. Le droit à l'alimentation doit entrer dans les faits. Pour relancer et achever les négociations de l'Organisation

mondiale du commerce dans le cadre du Cycle de Doha, qui sont bloquées, il faut accorder aux pays les moins avancés un accès en franchise de droit et sans quota pour les produits qu'ils exportent vers les pays développés.

53. **M. Natalegawa** (Indonésie), parlant au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) dit que la Commission doit, dans ce travail, tenir compte du fait que ce sont les pays pauvres qui sont le plus gravement touchés par la crise économique. L'appel lancé par le G-20 à une redistribution des quotas au FMI, des pays surreprésentés aux pays sous-représentés, avant janvier 2011, est une étape critique à cet égard. La Deuxième Commission doit contribuer aux efforts pour établir un système d'alerte rapide afin d'éviter le retour d'une crise financière mondiale.

54. La coopération financière régionale complète utilement la coopération mondiale en faveur d'une croissance durable pour promouvoir un système financier plus résistant. Une action mieux coordonnée des pays développés comme des pays en développement est un moyen essentiel de rétablir la stabilité financière. Il devrait exister aussi un mécanisme permettant de recueillir les vues des pays qui ne sont pas membres du G-20, car les réformes instituées au lendemain de la crise ne manqueront pas d'affecter la plupart des économies dans le système financier mondial.

55. Les délibérations de la Deuxième Commission sur le point de l'ordre du jour relatif au développement agricole et à la sécurité alimentaire devraient viser une réforme de l'économie alimentaire et agricole mondiale et tenir compte de l'impact du changement climatique sur les petits agriculteurs et sur les pêcheurs. L'ASEAN s'est prononcée en faveur d'une plus grande sécurité alimentaire, ce qui est un objectif permanent et prioritaire des politiques à suivre; elle renforce aussi la sécurité alimentaire régionale en créant une réserve de riz, qui est un mécanisme permanent de la région.

56. Les effets pernicioux du changement climatique doivent être abordés sur la base du principe des responsabilités communes mais différenciées et tenir compte des caractéristiques nationales. Le passage à un régime de croissance faiblement émetteur de carbone suppose la coopération des pays développés et des pays en développement. La question des forêts et celle des

océans doivent être systématiquement introduites dans le débat sur le changement climatique.

57. L'ASEAN a beaucoup progressé dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier s'agissant de l'enseignement primaire, de l'égalité entre les sexes et de la lutte contre certaines maladies infectieuses. Pourtant, on craint que les crises actuelles ne se traduisent par une régression dans l'action menée pour réaliser les OMD. Il faut donc suivre activement les progrès accomplis.

58. **M. Bhaila** (Sri Lanka) dit que du fait de la crise économique, il y aurait jusqu'à 99 millions de personnes de plus vivant dans l'extrême pauvreté. Une faible baisse des prix des denrées alimentaires par rapport à l'année précédente n'a pas beaucoup contribué à l'atténuation de la sous-alimentation. La production d'agrocarburant est une évolution qui risque de réduire la surface agricole utilisée pour la production vivrière.

59. Les dirigeants des pays de l'Asie du Sud ont décidé d'établir une réserve alimentaire régionale d'urgence. Cependant, ces efforts doivent être complétés par une amélioration des semences, par l'irrigation, par l'application régulière d'engrais, par l'adoption de méthodes de préservation des cultures après la récolte, et par une augmentation des investissements consacrés à la recherche et à la technologie agricoles. À Sri Lanka, une initiative a été mise en œuvre pour mettre en culture toutes les terres arables et fournir les équipements nécessaires et autres intrants pour stimuler la production agricole dans les zones rurales.

60. Les pays développés doivent assumer leur responsabilité historique dans la solution du problème du réchauffement mondial. Il faut mettre en place un mécanisme indépendant pour apurer la dette de carbone contractée par ces pays qui historiquement sont des pollueurs de masse, et qui continuent d'occuper la marge d'utilisation de carbone des pays en développement. Les pays en développement doivent recevoir, par le canal de mécanismes financiers et techniques, une aide qui leur permette d'améliorer ce qu'ils font pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets.

61. Depuis le tsunami survenu en 2004, Sri Lanka a beaucoup progressé dans la gestion des catastrophes; le gouvernement a adopté une loi sur la gestion des

catastrophes, et une feuille de route pour la réduction de leurs effets avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement; il a mis en place un réseau d'alerte rapide aux catastrophes.

62. La crise financière a entraîné une réduction de 15 % des investissements étrangers directs en 2008; l'évolution préoccupante doit être interrompue si l'on veut corriger les effets de la crise économique sur les pays en développement. Ceux-ci doivent être mieux représentés dans les institutions financières internationales. La capacité de celles-ci de surveiller les comportements financiers irresponsables est une condition de la prévention de futures crises.

63. Pour les pays en développement, les transferts de fonds de leurs travailleurs migrants sont une importante source de revenu. Les migrations internationales font partie intégrante du développement. Il faut donc que l'on réaffirme l'attachement aux régimes internationaux qui ont pour but de protéger et de promouvoir le bien-être des travailleurs migrants, et que l'on respecte ces régimes. Mais ces transferts de fonds des travailleurs migrants sont des flux privés : ils ne doivent pas remplacer l'APD.

64. Sri Lanka atteindra dans les délais voulus plusieurs des objectifs du Millénaire pour le développement. Le taux de scolarisation primaire y est déjà de 95 %; chez les jeunes, 95 % sont alphabétisés. L'espérance de vie augmente; la mortalité infantile diminue.

65. **M. Sumi** (Japon) dit que si le pire de la crise semble maintenant passé, il demeure difficile de prédire les futures perspectives de l'économie mondiale. Les plus vulnérables ont été gravement touchés et dans beaucoup de pays le chômage continue à augmenter. La Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement est arrivée au bon moment et a été utile.

66. Le nouveau Gouvernement japonais cherche en priorité à promouvoir une reprise solide et une croissance durable en stimulant la consommation intérieure. Au cours du second trimestre de 2009, le PIB japonais a augmenté de 2,3 % pour la première fois en plus d'un an.

67. L'Asie est le continent où le potentiel de croissance est le plus grand; elle pourrait beaucoup

contribuer à la relance de l'économie mondiale. Le Japon aide les pays asiatiques dans la politique de relance et de croissance en appliquant tout un ensemble d'instruments. Les institutions financières internationales ont aussi un rôle essentiel à jouer pour surmonter la crise actuelle et prévenir le retour de crises similaires. Le Gouvernement japonais se félicite de la réponse rapide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale et des réformes qu'ils entreprennent. La crise financière survenue à la fin des années 1990 en Asie de l'Est avait montré qu'en période de ralentissement économique brutal, ce sont les groupes vulnérables, qui ne peuvent s'exprimer, qui souffrent le plus. C'est pour cela que le Japon s'efforce d'améliorer la sécurité humaine et encourage tous les pays à adopter des mesures centrées sur l'homme.

68. En dépit de la crise actuelle, les pays donateurs doivent honorer leurs engagements en matière de développement de façon que les progrès acquis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ne soient pas perdus. Pour sa part, le Japon entend poursuivre et renforcer le processus de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) et de n'épargner aucun effort pour atteindre les OMD. En même temps, chaque pays doit assumer lui-même la responsabilité de son propre développement. Le Japon a été l'un des pionniers de la coopération triangulaire et a préconisé d'améliorer l'efficacité de la coopération Sud-Sud, à laquelle il apporte un soutien bilatéral et multilatéral. La présente session doit faciliter l'organisation de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale qui se tiendra en septembre 2010 pour examiner les progrès réalisés dans la réalisation des OMD. La délégation japonaise accueille avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur la portée, les modalités, la formule et l'organisation de cette réunion (A/64/263), en particulier l'idée que l'Assemblée souhaitera peut-être veiller à ce que la portée de la réunion proposée soit compatible avec la Déclaration du Millénaire et reste bien centrée sur la réalisation des OMD et les autres objectifs de développement convenus sur le plan international; elle attend de pouvoir lire le rapport détaillé du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la Déclaration du Millénaire.

69. Selon le rapport 2009 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, la tendance encourageante à une élimination de la malnutrition

observée depuis le début des années 1990 s'est interrompue en 2008, en raison surtout de la forte augmentation des prix des denrées alimentaires et du fait que, pour la plupart des populations, la diminution des cours internationaux de ces denrées pendant le deuxième semestre de 2008 ne s'est pas traduite par des denrées alimentaires plus abordables. Le Japon est le plus gros importateur net de denrées alimentaires et il porte donc un très vif intérêt à la question de la sécurité alimentaire. Les participants à une organisation réalisée parallèlement par le Japon et par d'autres pays pendant le débat général en plénière ont exprimé l'idée que des investissements responsables dans l'agriculture harmoniseraient et maximiseraient les intérêts des pays bénéficiaires, des populations locales et des investisseurs. Cette réunion a été la première étape dans l'élaboration d'un ensemble de principes et d'un cadre international susceptible d'encourager un tel investissement.

70. La lutte contre la maladie et la promotion de la santé maternelle, néonatale et infantile sont des éléments importants des objectifs du Millénaire pour le développement. Durant le débat de haut niveau de 2009 au Conseil économique et social, le Japon a présenté un exposé national volontaire sur la santé dans le monde, au cours duquel son représentant a préconisé de suivre une démarche détaillée et globale impliquant un large ensemble d'acteurs. Le Japon est l'un des fondateurs du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et il continue à participer à la lutte contre les maladies infectieuses. Le mois dernier il a décidé d'accorder une subvention d'urgence de 1,2 milliard de yens, par le canal de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour aider à multiplier les vaccinations contre la grippe A (H1N1) dans les pays en développement.

71. Le système des Nations Unies ne peut pas continuer à demeurer fragmenté, mal coordonné et affaibli par l'inefficacité et les chevauchements d'activité. Il est essentiel d'assurer la cohérence à l'échelle du système. Pour cette raison, le représentant du Japon accueille avec satisfaction la résolution de l'Assemblée générale encourageant la création d'une nouvelle entité composite chargée des questions liées à la problématique hommes-femmes. Cette problématique doit figurer dans toutes les phases des activités de développement et d'aide humanitaire de l'Organisation. Mais la simple création d'une nouvelle entité composite chargée d'examiner les questions liées

à la problématique hommes-femmes ne suffit pas en soi à assurer sa cohérence à l'échelle du système des Nations Unies. Avant de créer cette nouvelle entité, il faut rationaliser l'allocation des ressources existantes, éviter de nouveaux chevauchements des activités liées à cette problématique et leur fragmentation dans les différentes entités des Nations Unies. La délégation japonaise continuera à participer activement à l'examen de cette question.

72. La protection de la planète pour les futures générations est l'un des grands problèmes du moment. Le Japon vise à réduire ses émissions de 25 % d'ici à 2020 par rapport à leur niveau de 1990. Mais à lui seul, par ses efforts, le Japon ne parviendra pas à interrompre le changement climatique. Il faut donc établir un cadre international équitable et efficace auquel participeront toutes les grandes économies.

73. Le Japon est également disposé à apporter une assistance financière et technique plus importante, en particulier pour faciliter les efforts d'adaptation au changement climatique des pays en développement vulnérables et des petits États insulaires en développement. L'aide financière publique et le transfert public de technologie en faveur des pays en développement à eux seuls ne suffiront pas pour répondre aux besoins de ces pays. Il faut donc mettre en place un mécanisme qui à la fois assure l'utilisation efficace des fonds publics et facilite les apports d'investissements privés.

74. En 2010, le Japon accueillera la dixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Il en continue la préparation en étroite coopération avec un ensemble très divers d'acteurs et est désireux de faire en sorte que des objectifs ambitieux, réalistes et pratiques soient établis concernant la diversité biologique après 2010.

75. Pour ce qui est de la proposition d'organiser une réunion de haut niveau sur le développement durable en 2012, il faut d'abord examiner avec soin quels en seraient les thèmes, le calendrier et les modalités préparatoires possibles, ainsi que son éventuelle relation avec le plan de travail de la Commission du développement durable. La délégation japonaise participera activement aux discussions sur cette question.

76. Enfin, le Japon entend n'épargner aucun effort pour promouvoir la sécurité humaine. Cette notion consiste à protéger et à émanciper l'individu de façon

qu'il puisse réaliser pleinement son potentiel et vivre dans la dignité. La Commission trouvera peut-être cette conception utile dans l'examen des questions dont elle est saisie.

77. **M. Liu Zhenmin** (Chine) dit que la communauté internationale doit réagir à la crise mondiale actuelle en attachant plus d'importance au développement, qu'elle doit continuer à promouvoir par la coopération. Les gouvernements doivent élaborer un consensus politique, renforcer le partenariat mondial pour le développement et passer des engagements aux actes. Les pays développés doivent augmenter leur aide au développement, abaisser les obstacles artificiels au transfert de technologie et aider les pays en développement à se doter des capacités nécessaires pour leur développement durable. Les Nations Unies doivent accroître leur contribution au développement et créer au plan international des conditions favorables au développement économique. Les pays en développement doivent accroître leur capacité de développement indépendant et étudier des modalités de croissance compatibles avec leurs caractéristiques propres.

78. La communauté internationale se trouve maintenant face à la tâche redoutable consistant à répondre à la crise financière mondiale et à susciter une reprise robuste. Les parties concernées doivent faire en sorte que leur propre économie reparte, promouvoir une réforme de l'architecture financière internationale et appeler de leurs vœux une augmentation de la représentation et des voix des pays en développement dans les instances des institutions financières internationales. La communauté internationale doit améliorer le mécanisme international de promotion d'un développement équilibré, aider la Banque mondiale à augmenter les ressources qu'elle consacre au développement et sa capacité de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement, engager instamment le FMI à établir un mécanisme efficace et effectif de secours financiers et donner la priorité aux pays les moins avancés dans l'aide financière accordée. Les capitaux réunis lors du récent Sommet du Groupe des Vingt devraient être utilisés en priorité pour liquider les déséquilibres du développement et pour augmenter l'aide accordée aux pays en développement.

79. En cherchant à résoudre la crise financière, la communauté internationale doit s'opposer à un retour du protectionnisme commercial, préserver un système

commercial et d'investissement mondial équitable, libre et ouvert et s'engager à ne pas imposer de nouvelles restrictions sur les produits de base, les investissements et les services. S'il échouait, le Cycle de Doha ne permettrait pas un fonctionnement ordonné du commerce international et ne conduirait pas au développement régulier de l'économie mondiale. Les pays doivent donc s'appuyer sur les mandats déjà définis et les réalisations acquises du Cycle de Doha et s'assurer qu'il atteindra son objectif au plus tôt.

80. En ce qui concerne le changement climatique, la communauté internationale doit s'appuyer sur le consensus politique déjà obtenu au sommet récent sur le changement climatique, adopter une attitude responsable à l'égard de chaque pays et de l'humanité dans son ensemble, et s'efforcer de faire de la Conférence de Copenhague sur le changement climatique un succès. Dans la préparation ultime de cette conférence, la communauté internationale doit agir conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au Protocole de Kyoto, et appliquer le principe des responsabilités communes mais différenciées. Elle doit également se conformer au mandat que porte le texte final de la Conférence de Bali sur le changement climatique qui s'est tenue en 2007, s'efforcer de dégager des solutions mutuellement bénéfiques et travailler à l'avènement d'un monde meilleur pour les futures générations.

81. La crise alimentaire mondiale doit retenir entièrement l'attention de la communauté internationale. Les parties concernées doivent prendre au sérieux les questions de l'agriculture et de l'alimentation, renforcer la coopération et suivre une méthode cohérente. La communauté internationale doit augmenter sa contribution à l'agriculture, développer des techniques de pointe, résister à la spéculation sur les marchés, renforcer la coopération agricole et améliorer la production vivrière mondiale. Les pays développés et les organisations internationales doivent apporter une plus grande aide agricole aux pays en développement tout en respectant leurs décisions propres.

82. Le peuple chinois a récemment célébré le soixantième anniversaire de la fondation de la République populaire. Au cours de ces six décennies, la Chine a formulé et appliqué un modèle de développement reposant sur les caractéristiques chinoises. Elle a eu un certain succès à cet égard, et pourtant elle sait fort bien qu'en tant que pays en

développement ayant une population nombreuse, elle doit accélérer son développement. La Chine a encore beaucoup à faire avant de pouvoir assurer la prospérité à toute sa population.

83. Le Gouvernement chinois attache une grande importance au développement économique et social du pays et à un développement scientifique centré sur l'homme – complet, coordonné et viable à terme. La Chine a suivi le principe d'une politique d'État qui économise les ressources, protège l'environnement et encourage un développement durable. En réponse à la crise financière mondiale, le Gouvernement chinois a dévoilé une série de mesures visant à relancer la demande intérieure, restructurer l'économie, encourager la croissance et améliorer les niveaux de vie. Au premier semestre de 2009, le PIB de la Chine a augmenté de 7,1 % par rapport à la même période de l'année précédente.

84. La promotion du développement commun a toujours été un élément essentiel de la politique étrangère de la Chine, tout comme l'affermissement de la solidarité et de la coopération avec les autres pays en développement. Bien qu'elle souffre encore des effets de la crise financière mondiale, la Chine s'est engagée à appliquer les mesures nécessaires pour aider l'Afrique, qu'elle avait annoncées au Sommet de Beijing du Forum sur la coopération Chine-Afrique qui s'est tenu en novembre 2006. La Chine continuera à apporter une aide à d'autres pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud, afin de résoudre la crise actuelle et faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

85. **M. Haroon** (Pakistan) dit qu'il est regrettable que l'échec du Cycle de Doha ait pour effet que le commerce ne puisse pas contribuer à la relance de la consommation, de la production et de l'emploi, pourtant si nécessaires pour mettre un terme à la récession. En outre, on relève des signes toujours plus nombreux de retour du protectionnisme, soit du fait des turbulences économiques, soit en prenant pour prétexte la nécessité de répondre au changement climatique. De ce fait, l'effort de toutes les parties est nécessaire pour sortir les négociations de l'impasse et les amener, dans l'actuel cycle, à une heureuse conclusion.

86. Le changement climatique est une question redoutable car elle interfère avec le développement. Le changement climatique complique la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la santé publique,

l'augmentation de la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources énergétiques. Les pays en développement doivent contribuer à la solution du problème du changement climatique en adoptant des modèles utilisant peu de carbone dans leur plan de croissance socioéconomique et en prenant des mesures volontaires d'adaptation au changement climatique et de réduction de ses effets, sous réserve que des moyens financiers et un transfert de technologie soient obtenus. Les pays développés doivent s'engager à réduire leurs émissions de carbone et à transférer des technologies.

87. Le Pakistan est favorable à la mise en œuvre de nouvelles conceptions systématiques pour évaluer la vulnérabilité de chaque pays et les décisions prises par les acteurs concernés pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que les objectifs de développement convenus sur le plan international, et pour surveiller l'accomplissement des engagements financiers des donateurs.

88. La réduction de la pauvreté passe obligatoirement par l'agriculture. Il faut donc s'occuper du développement agricole et de la sécurité alimentaire dans le contexte de la politique de développement. C'est pourquoi le Pakistan s'est porté coauteur de la résolution visant à inscrire ce nouveau point à l'ordre du jour. Les questions de santé doivent également retenir l'attention de la Commission.

89. Enfin, si l'efficacité et le rendement sont des notions importantes, elles ne doivent pas prendre le pas sur les principes de légitimité, d'inclusion, de transparence et d'équité, que seule l'Organisation des Nations Unies peut apporter aux débats.

90. **M. Churkin** (Fédération de Russie) dit que le G-20 s'est révélé une instance essentielle pour discuter des problèmes économiques actuels et qu'il a utilement contribué à faire progresser l'agenda mondial pour le développement. En même temps il faut trouver un moyen de faire que le G-20 se concertent avec les autres États. À cet égard, les Nations Unies ont un potentiel qui pourrait être utilisé pour coordonner au mieux les différents intérêts.

91. La tâche principale de la Deuxième Commission, à la présente session, est de poser les bases des décisions importantes qui seront prises par l'Assemblée générale en séance plénière de haut niveau avec la participation des chefs d'État et de gouvernement en septembre 2010. Les décisions de la Commission sur les questions macroéconomiques

doivent viser à mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

92. Comme le développement et la lutte contre le changement climatique sont intimement liés, les solutions aux problèmes du climat doivent être recherchées sans compromettre la croissance économique, en particulier celle des pays en développement. Il est essentiel de parvenir, à la toute proche réunion de Copenhague, à un consensus sur le changement climatique; il incombe à la Deuxième Commission de soutenir les efforts déployés pour y parvenir. La Fédération de Russie entend, d'ici à 2020, réduire ses émissions de 10 à 15 % par rapport à 1990, ce qui, sur cette période de 30 ans, signifierait une réduction de ses émissions totales de 30 milliards de tonnes. D'autres pays devraient prendre des mesures similaires.

93. Le changement climatique doit être conçu dans le contexte de la sécurité énergétique. Le Groupe des Huit est tombé d'accord sur de nouveaux principes juridiques de collaboration dans ce domaine afin de concilier les intérêts des fournisseurs d'énergie, des consommateurs d'énergie et des pays de transit.

94. Le Cadre d'action global dressé par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire est une bonne base pour des initiatives visant à résoudre la crise alimentaire. Ce Cadre d'action global doit d'abord être appliqué au niveau des pays. Il faut pour cela le concours du Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Les institutions spécialisées des Nations Unies, à Rome, pourraient également participer à son application.

95. La production industrielle et le PIB augmentent actuellement en Fédération de Russie, après huit mois de récession, et l'économie nationale est repartie. Malgré des coupes dans le budget de 2009, le gouvernement a continué à financer la création d'infrastructures de transport et apporte une impulsion au secteur du bâtiment. En même temps, de nombreux obstacles à l'activité de l'entreprise privée ont été éliminés au cours des derniers mois, notamment par un renforcement de la réglementation contre les monopoles. Des améliorations ont été apportées au secteur bancaire. Il est prévu de réduire l'intervention de l'État dans l'économie et d'utiliser les instruments traditionnels du marché tels que la privatisation.

96. Une « stratégie de sortie » a été élaborée pour 2010 : elle vise une amélioration de la législation et de la gestion des entreprises pour stimuler l'économie. Malgré les difficultés économiques actuelles, les entrées d'investissements étrangers directs pendant le premier semestre de l'année ont atteint le niveau record de 17 milliards de dollars.

*La séance est levée à 12 h 45.*